

CORSE MATIN 14/12/13

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD  
COMMUNE DE SERRA-DI-FERRO

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

CPV 45242210-0 – Port de Plaisance

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Serra-di-Ferro, mairie, 20140 Serra-di-Ferro. Tél. 04.95.74.02.12. Fax : 04.95.74.05.64

Adresse Internet de la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public MAIRIE DE SERRA-DI-FERRO.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Collectivité locale.

**Objet du marché :** Modification des infrastructures du Port de Plaisance J.B Tomi

**Type de marché de travaux :** Exécution

**Lieu d'exécution et de livraison :** Porto Pollo

Code NUTS FR832.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

L'avis implique un marché public.

**Caractéristiques principales :**

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Prestation divisées en tranches : oui (2 tranches fonctionnelles).

Prestations divisées en lots : oui (2 lots).

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** 1<sup>er</sup> décembre 2013

– Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

– Textes de références : articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics français

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Celles prévues par les articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics.

**Pour cela, le candidat fournira dûment complétés :**

– Formulaire DC1, Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses cotraitants disponible à l'adresse suivante

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_d.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_d.htm)

– Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement disponible à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_d.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_d.htm)

Le candidat annexera au DC2 les documents listés dans le règlement de consultation.

**Type de procédure :** Procédure adaptée (articles 26 et 28 du CMP)

Le Maître d'ouvrage pourra engager une négociation sur tous les éléments de l'offre avec les candidats ayant remis une offre recevable

**Date limite de réception des offres :** 7 novembre 2013 à 10 heures

**Délai minimal de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Bureau d'Etudes Insulaire, Résidence Matunera, lieu-dit Casatorra, 20620 Biguglia. Tél. 04.95.30.78.99. Fax : 04.95.33.65.31.

Courriel : [bei.contact@bei-corse.com](mailto:bei.contact@bei-corse.com)

**Adresse auprès de laquelle les documents et renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus / les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés à :** Commune de Serra-di-Ferro, mairie, 20140 Serra-di-Ferro. Tél. 04.95.74.02.12. Fax : 04.95.74.05.64.

Courriel : [mairie.de.serradiferro@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.serradiferro@wanadoo.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex Téléphone : 04.95.32.88.66. Fax : 04.95.32.88.55, courriel : [greffe.ta-bastia@juradam.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradam.fr),

Adresse Internet : <http://bastia.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Il convient de se référer à l'article L551-1 du Code de la justice administrative.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10 octobre 2013

Le maire.

PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD  
REÇU LE

- 3 DEC. 2013